



Demeyere
GROUP

178 – 184 rue de la Prévôté, B.P 49
59 840 PERENCHIES.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE).

Décembre 2015

Destinataire :

M. le Préfet de la région Nord-Pas de Calais,
bilanGES.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

Description de l'entreprise.....	3
Périmètres	3
Année de reporting de l'exercice et année de référence	4
L'outil de comptabilisation des émissions.....	4
Les émissions directes de GES.....	4
Les émissions indirectes de GES associées à l'énergie.....	5
Les autres émissions indirectes de GES.....	5
L'exclusion de poste d'émissions de GES	6
Récapitulatif	6
Actions.....	9
Adresse du site internet	9
Eléments pour l'évaluation du dispositif.....	9

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Les sites Meubles DEMEYERE.	3
Tableau 2 : Le bilan des émissions de GES des postes d'émissions directes réglementaires	5
Tableau 3 : Le bilan des émissions de GES des postes d'émissions indirectes réglementaires	5
Tableau 4 : Le bilan des émissions de GES des autres postes d'émissions indirectes non réglementaires	6
Tableau 5 : Récapitulatif des émissions de GES par postes d'émissions.....	7

Liste des Figures

Figure 1 : Bilan GES par poste réglementaire.....	8
---------------------------------------------------	---

Description de l'entreprise

Raison sociale : Meubles DEMEYERE.

Code NAF : 3109B.

Code SIREN : 323140392.

Code SIRET : 32314039200016.

Adresse du siège : 178 à 184 rue de la Prévôté – BP 49 – 59840 PERENCHIES.

Nombre de salariés : 764.

Description de l'activité : Fabrication de meubles en kit, à usage domestique.

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel.

Périmètres

Le périmètre organisationnel :

Les sites pris en compte sont ceux regroupés sous le SIREN – 323140392, en 2014 :

Localisation	Activité
178 à 184 rue de la Prévôté – PERENCHIES	Siège et fabrication
279 rue de la Prévôté – PERENCHIES	Quincaillerie
Rue de Lomme – PERENCHIES	Magasin d'usine
Rue Jean Monet – LOMPRET	Fabrication
27 rue du grand logis – LOMPRET	Entrepôt
Hameau de Bellevue – DEULEMONT	Entrepôt
Rue de la vignette – LINSELLES	Entrepôt
Port de SANTES 1	Entrepôt

Tableau 1 : Les sites Meubles DEMEYERE.

Le périmètre opérationnel :

Dans ce cas, le périmètre opérationnel pris en compte est le périmètre réglementaire et donc les 7 postes d'émissions suivants ont été étudiés :

- Les émissions directes de GES¹ :
 - 1) Emissions directes des sources fixes de combustion ;
 - 2) Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique ;
 - 3) Emissions directes des procédés hors énergie ;
 - 4) Emissions directes fugitives ;
 - 5) Emissions issues de la biomasse (sols et forêts).
- Les émissions indirectes associées à l'énergie :
 - 6) Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité ;
 - 7) Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid.

De fait, le poste d'émission 8) Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories 1 à 7, a également été pris en compte.

¹ Gaz à Effet de Serre

Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2014.

Année de référence : 2011.

L'outil de comptabilisation des émissions

Pour la comptabilisation des émissions de GES, l'outil Bilan Carbone® – Version 7 a été utilisé. Les facteurs d'émission et les PRG² pris en compte sont donc ceux de la Base Carbone®.

Cette version de l'outil Bilan Carbone® permet de transposer les données dans les postes réglementaires et de procéder à une extraction sous le format de tableau réglementaire.

Les émissions directes de GES

Dans cette catégorie, les postes d'émissions pris en considération sont ceux associés aux :

Sources fixes de combustion :

Ce poste recense, pour chaque site, les consommations d'électricité, de gaz, de bois et de fioul, utilisées pour le chauffage des bâtiments et le fonctionnement des installations.

Sources mobiles à moteur thermique :

Ce poste recense les consommations de GPL³ pour les chariots élévateurs et les consommations de carburants pour tous les véhicules légers (déplacements professionnels) et les tracteurs (fret interne).

Fugitives :

Ce poste recense les recharges de gaz frigorigène effectuées sur les installations de climatisation.

² Pouvoir de Réchauffement Global

³ Gaz de Pétrole Liquéfié

Ci-dessous, le tableau récapitulatif issu de l'outil Bilan Carbone® :

		Valeurs calculées						
		Emissions de GES						
Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	126	0	0	0	128	0	18
2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 064	0	0	0	1 075	19	97
3	<i>Emissions directes des procédés hors énergie</i>	NON CONCERNE						
4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0
5	<i>Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)</i>	NON CONCERNE						
Sous total		1 189	0	0	0	1 203	19	115

Tableau 2 : Le bilan des émissions de GES des postes d'émissions directes réglementaires

Les émissions indirectes de GES associées à l'énergie

Dans cette catégorie, le poste d'émissions pris en considération est celui associé à la consommation d'électricité.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif issu de l'outil Bilan Carbone® :

		Valeurs calculées						
		Emissions de GES						
Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	836	0	141
7	<i>Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid</i>	NON CONCERNE						
Sous total		0	0	0	0	836	0	141

Tableau 3 : Le bilan des émissions de GES des postes d'émissions indirectes réglementaires

Les autres émissions indirectes de GES

Dans cette catégorie, un poste d'émissions a été pris en considération. Il est associé aux émissions liées à l'énergie non incluses dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions indirectes de GES associées à l'énergie ».

En effet celui-ci correspond à l'extraction, la production et au transport des combustibles consommés par l'entreprise. Il est donc lié aux consommations d'énergie prises en compte dans les postes précédents.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif issu de l'outil Bilan Carbone® :

		Valeurs calculées						
		Emissions de GES						
Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	181	2	0	0	308	-19	39
9 à 24	Toutes autres émissions indirectes	NON TRAITÉ À CE JOUR						
Sous total		181	2	0	0	308	-19	39

Tableau 4 : Le bilan des émissions de GES des autres postes d'émissions indirectes non réglementaires

L'exclusion de poste d'émissions de GES

De part l'activité de Meubles DEMEYERE, quelques postes d'émissions sont logiquement exclus :

Les émissions directes des procédés hors énergie :

Meubles DEMEYERE n'a, dans son process de fabrication de meubles, aucune activité biologique, mécanique ou chimique pouvant provoquer des émissions de GES hors énergie.

Les émissions directes issues de la biomasse (sols et forêts) :

Meubles DEMEYERE ne contrôle aucunes terres ou forêts pouvant faire l'objet de changement d'affectation.

Les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid :

Meubles DEMEYERE n'utilise pas de vapeur, chaleur ou froid dans son process de production.

Les autres émissions indirectes de GES :

Cette catégorie n'apparaît pas actuellement dans le bilan de Meubles DEMEYERE. Un bilan plus complet est en cours de réalisation.

Récapitulatif

Ci-après, le tableau récapitulatif des émissions et le graphique des émissions de GES et incertitudes par poste réglementaire.

		Valeurs calculées						
		Emissions de GES						
Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	126	0	0	0	128	0	18
2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 064	0	0	0	1 075	19	97
4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0
Sous total		1 189	0	0	0	1 203	19	115
6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	836	0	141
Sous total		0	0	0	0	836	0	141
8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	181	2	0	0	308	-19	39
Sous total		181	2	0	0	308	-19	39

Tableau 5 : Récapitulatif des émissions de GES par postes d'émissions

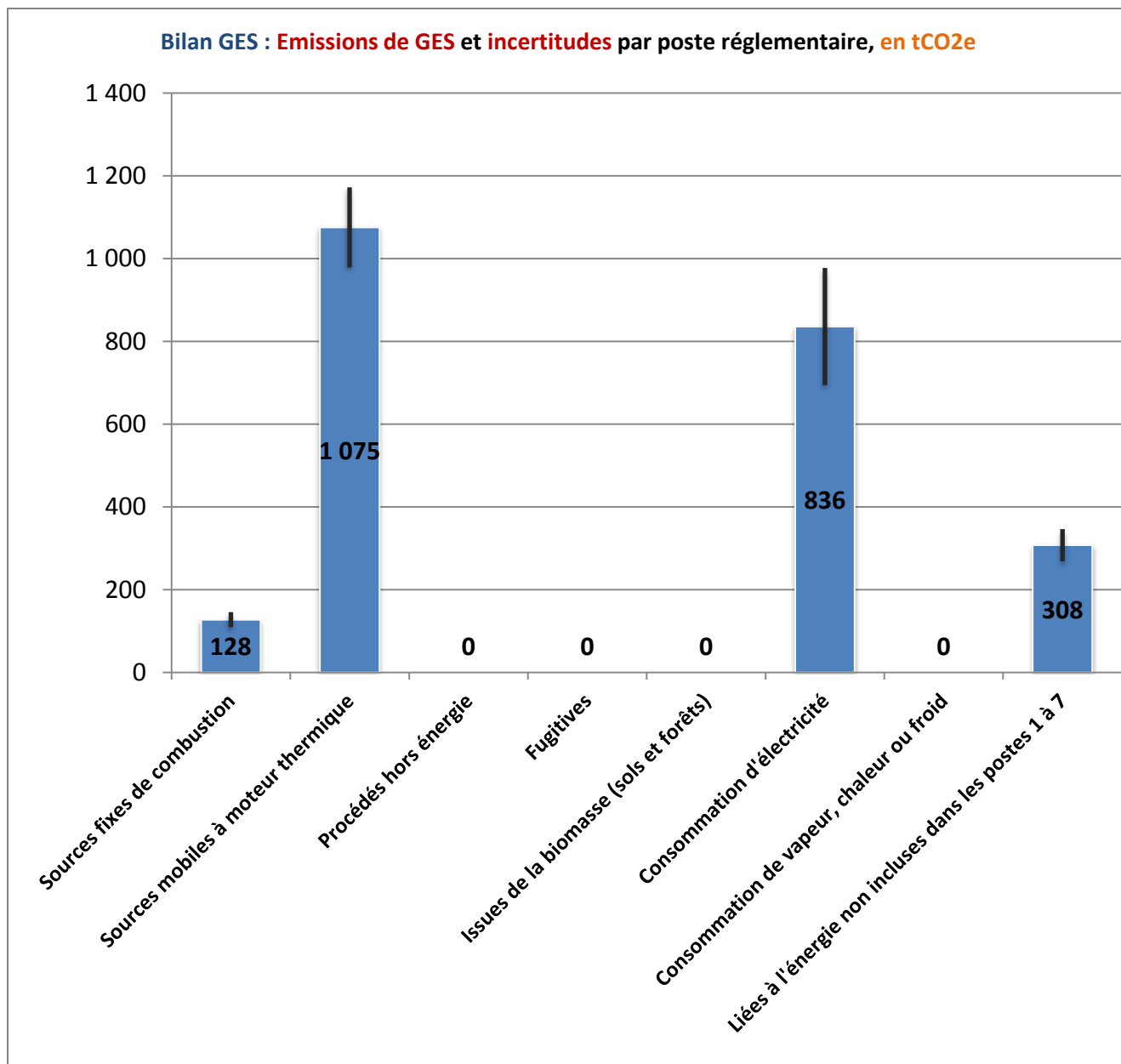


Figure 1 : Bilan GES par poste réglementaire

Lecture du graphique :

Attention ; tous les postes d'émissions réglementaires dont la valeur est 0 ne sont pas à considérer de la même manière :

- Postes réglementaires **non concernés** par Meubles DEMEYERE : « Procédés hors énergie », « Issues de la biomasse », et « Consommation de vapeur, chaleur ou froid ».
- Postes **n'ayant pas été sources d'émissions** sur l'année 2011 : « Fugitives ».

Actions

Meubles DEMEYERE est en cours d'élaboration d'un Bilan Carbone® complet, englobant les 3 périmètres, selon la méthode Bilan Carbone® initialement développé pour le compte de l'ADEME⁴.

Ce bilan prend en compte tous les sites français du Groupe Meubles DEMEYERE, ainsi que la partie « Import » et sera fait sur l'année 2015. Ce bilan permettra de mettre à jour le premier qui avait été réalisé sur l'année 2011.

Adresse du site internet

L'adresse url du site internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES de Meubles DEMEYERE est : <http://www.demeyere.fr/fr/Internet/Le-groupe/Environnement>

Par ailleurs, la personne responsable du bilan des émissions de GES est :

Responsable du suivi : Zoé GOURNAY

Fonction : Spécialiste Qualité Environnementale et Réglementaire

Adresse : 178 à 184 rue de la Prévôté – B.P 49 – 59840 PERENCHIES

Téléphone : 03 20 00 52 77

Mail : zgournay@demeyere.fr

Éléments pour l'évaluation du dispositif

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

En interne

- Temps passé : 7 j/H ;
- Coût de l'étude : 7 j/H ;
- Durée de l'étude : 2 mois.

⁴ Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie